

Réélection de Benoît Santoire à la présidence de la Chambre nationale des commissaires de justice

À la suite d'un scrutin organisé le 10 décembre 2025, Benoît Santoire, délégué de la cour d'appel de Nancy vient d'être réélu à la présidence de la Chambre nationale des commissaires de justice. Cette élection intervient dans la cadre de la fin du parcours de préfiguration de la profession de commissaire de justice. Le 1^{er} juillet prochain, la profession de commissaire de justice sera exclusive de toute autre (Il ne sera plus possible d'être huissier de justice ou commissaire-priseur judiciaire).



Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)

Nouveau bureau national



À l'issue du scrutin et après délibération des membres élus, le Bureau national qui prendra ses fonctions le 1er janvier prochain sera composé de :

Président : Me Benoit SANTOIRE, délégué près la cour d'appel de Nancy

1er vice-président : Me Georges GOLLIOT, délégué près la cour d'appel de Rouen

2ème vice-président : Me Nicolas MORETTON, délégué près la cour d'appel de Versailles

Trésorier : Me Jean-Pierre HERBETTE, délégué près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Secrétaire : Olivier BARET, délégué près la cour d'appel de La Réunion

Membres du Bureau :

Me Agnès CARLIER, déléguée près la cour d'appel de Lyon

Me Régis GRANIER, délégué près la cour d'appel d'Agen

Me Marie-Christine CARPANETTI, déléguée près la cour d'appel de Pau

Me Estelle MALLARD, déléguée près la cour d'appel d'Angers

Me Gérard SUISSA, délégué près la cour d'appel de Paris

Me Emmanuelle TAUPIN-MAYOR, déléguée près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Membres suppléants, dans l'ordre :

Me Damien TRONEL, délégué près la cour d'appel de Lyon

Me Alexandre SPEEG, délégué près la cour d'appel de Colmar

Me Béatrice DUQUERROY, déléguée près la cour d'appel de Paris

La l'article :

<https://www.lemondedudroit.fr/institutions/102096-reelection-de-benoit-santoire-presidence-chambre-nationale-commissairesdejustice.html>

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)